

L'archéologie romaine dans le territoire de Vidy et de ses environs

Autor(en): **Gruaz, Julien**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **22 (1914)**

Heft 8

PDF erstellt am: **19.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-19505>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

car ils estiment que c'est tyrannie de vouloir dominer sur leurs ames : Et jamais aucun Monarque ne l'a attenté qu'il n'ait perdu ou son païs, ou une bonne partie de l'affection et du debvoir que ses subjects luy portoyent ; ou qu'il n'ait pour le moins les cœurs de ses voisins qui estoyent auparavant portez en quelque façon à désirer d'estre commandez par luy.

Le Prince d'Orange et le Marquis de Spinold ont recognu après plusieurs événemens que ceste maxime d'estat estoit de très grande importance et en ont faict leur profit, car l'un d'eux qui a pris Vezel, y faict garder par les Espagnols ceux de la religion prétendue, et l'autre qui s'est emparé d'Emery et de Rez, faict garder par ceux de la religion les Catholiques.

Aussi est-il certain que les peuples sont gagnez par la religion ; laquelle leur estant permise, Ils se rendent eux-mesmes subjects et esclaves de ceux qui la leur ont donnée : Voire par ce moyen le Prince peut insensiblement s'acquérir l'autorité d'establir et avancer la religion Catholique au milieu de ses voisins, s'en estant rendu le maistre.

Est en outre à noter que dans Genève il y a quatre partis, l'un des bourgeois ; l'autre des Suisses ; le troisième des François ; le quatrième est celui de Savoye, et que l'on les peut tous gagner avec le temps, l'argent, et les belles paroles, et non jamais avec violence, et que le bon traictement qu'ils verroyent faire à leurs voisins, les gagnerait grandement.

L'ARCHÉOLOGIE ROMAINE DANS LE TERRITOIRE DE VIDY ET DE SES ENVIRONS

Dans son ouvrage intitulé : *Lausanne dès les temps anciens*, publié en 1864, Rod. Blanchet mentionne et situe

sur une petite carte topographique tous les lieux de trouvailles romaines qui relèvent du territoire de Vidy.

Nous avons cru utile de continuer ce travail en relevant à notre tour tout ce que l'archéologie de Vidy nous a révélé de nouveau depuis environ une vingtaine d'années.

Grâce à l'obligeance de M. Piot, ingénieur chef au service de la voirie communale, et de M. Dubrez, dessinateur au même service, nous avons pu joindre au présent texte une carte topographique de Vidy qui comporte les lieux de trouvailles signalés déjà par Blanchet et ceux que le service du Musée d'archéologie a explorés. Les découvertes qui figurent sur cette carte sous les lettres A, B, C, jusqu'à I, relèvent du plan de Blanchet. Rappelons rapidement en quoi elles consistèrent.

« En face de la chapelle des lépreux, dit Blanchet, au point de la bifurcation des routes de Vidy et de Chavannes (plan A), on a recueilli des poteries et deux fragments d'hypocaustes parfaitement conservés.

Une série d'esplanades ont été longtemps visibles dans les vergers situés au-dessous de la route de Vidy, depuis la chapelle au château de Loys. Chacune de ces esplanades semblait correspondre à l'emplacement d'une maison. Des travaux de nivellement entrepris sur ce terrain (plan B) en 1861, 1862, par M. Masson, de Chavannes, mirent au jour des restes de constructions romaines, où l'on voyait par place l'empreinte de conduits de chauffage.

Près de la ferme attenante au château de Vidy (plan C), un morceau de mosaïque — au sujet de laquelle, disons-le en passant, nous ne savons rien — fut découverte à une légère profondeur du sol.

Des restes de constructions romaines ont été constatées dans la partie du Bois de Vaud voisine du chemin qui conduit de la Maladière à Chavannes (plan D). Un certain nombre d'amphores y ont été recueillies aussi.

Non loin de cet endroit, à la bifurcation du chemin du Bois de Vaud et de celui du chemin de Chavannes (plan E) se trouvait une gravière qu'on a longtemps exploitée et qui correspondait à l'emplacement d'un cimetière d'époque romaine. Blanchet relate qu'il a relevé dans ce terrain sablonneux, à quelques pieds de profondeur, une série de fosses disposées régulièrement.

Outre une petite fiole en verre ou lacrymatoire et un certain nombre de médailles recueillies par Blanchet lui-même dans cette sablière, d'autres objets ont été trouvés près de ce lieu, soit :

Un fragment d'un col d'amphore; un collier formé d'un anneau en argent massif; deux bracelets entr'ouverts en argent massif; deux belles fibules en argent doré; une petite agrafe en argent; une bague en or, évidée, avec chaton; deux fragments d'une lamelle en argent cannelée; une grande cuillère en argent portant le monogramme du Christ.

Ces objets furent trouvés dans la campagne du Bois de Vaud dont le propriétaire était M. Grenier. L'endroit de cette trouvaille importante n'est malheureusement pas du tout précisé. Blanchet nous dit seulement qu'il est voisin de l'emplacement figurant sous la lettre E du plan de son ouvrage. Ajoutons que le Musée historique ne possède pas cette trouvaille.

Les endroits désignés par les lettres F, G, H répondent à des constatations faites par le docteur Marcel et recueillies ensuite par Blanchet.

« Le long du talus du chemin de Cour (plan F) on voit affleurer sur une longueur de dix à quinze toises, des pavés et débris de brique, indices d'un alignement ou d'un chemin bordé d'habitations.

Près de Champ d'Asile on a extrait des amphores recueillies ensuite par M. Ernest Dapples. »

La lettre G nous ramène en plein dans la campagne du

Bois de Vaud et nous marque la place où fut découvert par le père de M. Marcel entre 1820 et 1830 le beau sarcophage en forme de bassin de fontaine, avec couvercle sculpté, qui se trouve toujours dans la salle au plain-pied de l'ancien musée d'archéologie, à la Cité.

Le dernier emplacement signalé par le docteur Marcel (plan H) est situé au-dessous de la chapelle des lépreux. On y voyait, paraît-il, au milieu du siècle passé encore, un alignement à angle droit de robustes fondations.

Tels étaient à Vidy, vers 1860, les lieux de trouvailles romaines que Blanchet avait pu situer avec plus ou moins de précision sur une carte topographique. Faute de renseignements suffisants, faute d'explorations méthodiques, il n'a pu préciser le lieu de provenance de nombreux objets importants, monnaies, morceaux d'architecture, inscriptions, etc., etc.

Une nomenclature se borne à les signaler dans son ouvrage et à les attribuer à différents quartiers assez étendus : Vidy, Bois de Vaud, Cour.

Au lieu de suivre l'ordre chronologique dans lequel le service du Musée d'archéologie a poussé ses explorations dans le territoire de Vidy, nous les prendrons plutôt par zones en leur donnant comme point de départ celle qui paraît toujours avoir été le plus occupée. Cette zone comprend surtout, entre les trois chemins de Vidy, de Chavannes et du Bois de Vaud, le grand pré triangulaire dont le sommet le plus élevé se trouve à la bifurcation des deux routes qui fait face à la Chapelle des Lépreux.

C'est là que se trouvait assurément l'agglomération la plus accusée, le noyau, en somme, du vicus romain. Les travaux de fondations des maisons élevées ces trois dernières années le long de la route de Chavannes, droit au-dessous de la campagne du Bois de Vaud, ont contribué à le prouver une fois de plus.

A environ soixante centimètres de profondeur on découvrait la couche archéologique, toujours très compacte, où abondaient la brique rouge et la poterie émiettées. Les traces du feu y étaient fréquentes et c'étaient par place des couches de charbon en poudre mêlé à une argile grasse. A ces constatations s'est ajoutée en janvier 1913, au-dessous des dernières maisons bâties (plan S), la découverte d'un mur de base romain, long de quinze mètres, et orienté sud-nord.

C'est dans ce quartier, également, au bord du chemin de Chavannes qui longe la campagne du Bois de Vaud, et à une centaine de mètres de la Chapelle des Lépreux, qu'on découvrait, en mai 1908, au cours des travaux destinés à la pose de la canalisation du gaz entre Ouchy et l'usine de Renens, neuf amphores, dont deux à peu près intactes.

A la suite de cette découverte fortuite, des fouilles méthodiques furent pratiquées dans le sol à environ 1 mètre 50 de profondeur.

Trois murs de fondation construits avec de grosses pierres grossièrement équarries formaient deux angles, conformément à la figure 1.

Le mur le plus long dirigé sud-nord mesurait 5 mètres 55.

Les fouilles entreprises par le Musée d'archéologie ne donnèrent lieu à aucune trouvaille nouvelle. Mais le nombre des amphores recueillies d'abord, et les solides murs de base découverts ensuite nous parurent des éléments suffisants pour conclure à quelque bonne ferme de campagne, bien approvisionnée, où avaient sans doute vécu plusieurs générations.

Dans un quartier qui n'est pas très loin du point qui vient de nous occuper, on explorait, l'année suivante, en 1909, au Bois de Vaud, sur le flanc est de la vallée du Flon, qui fait face au cimetière de Montoie (plan N), un aqueduc dont nous avons donné la description dans la *Revue historique* de septembre 1910. Comme nous l'avons fait remarquer,

d'après son orientation, cet aqueduc devait très probablement amener l'eau du Flon dans la zone la plus peuplée de Vidy et dont faisaient partie les trois murs de fondation explorés l'année précédente.

Si nous quittons la partie de Vidy à l'ouest de la Chapelle des Lépreux pour nous diriger vers les plaines de Cour, voi-

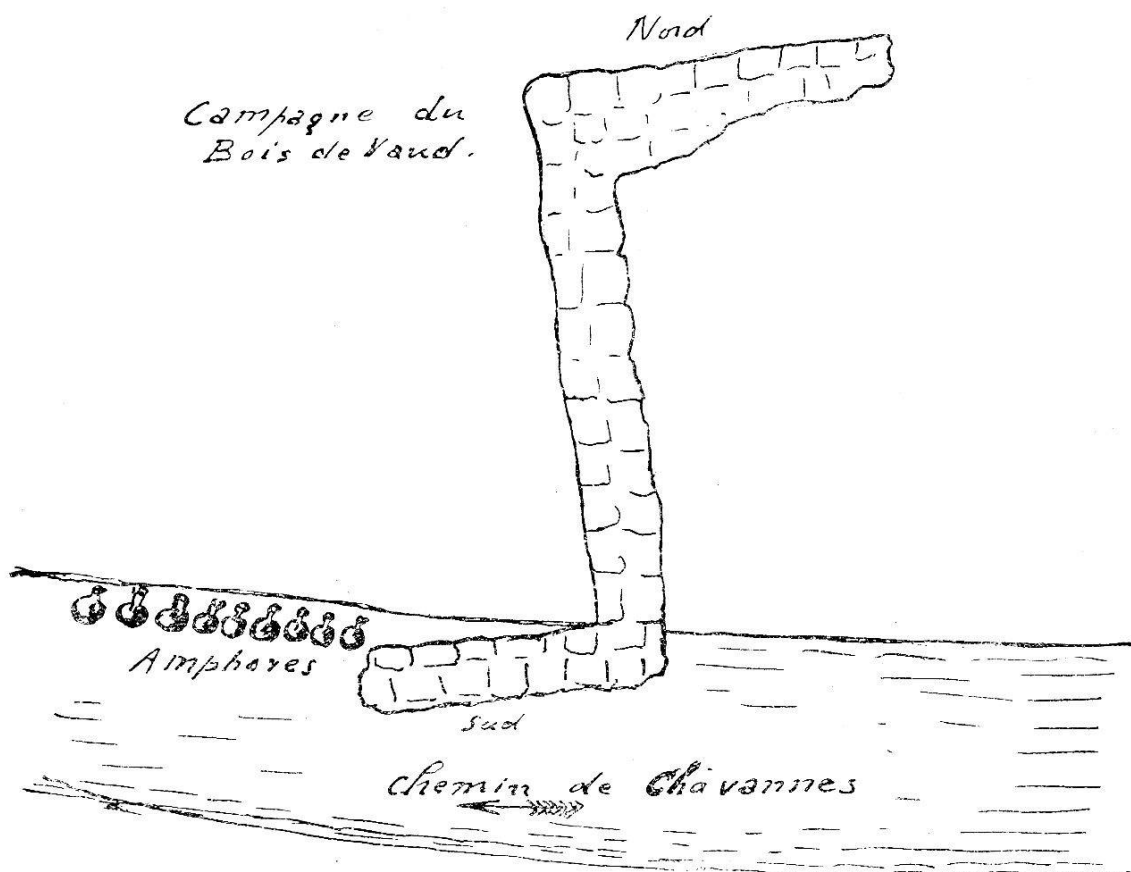


Fig. 1.

sines du lac, nous découvrons à cent cinquante mètres environ du Flon, côté est, au milieu des bouquets d'arbres espacés, une jolie maison carrée, sous un toit brun, que M. Crottaz, maraîcher, s'est fait construire en 1909 (plan P).

Les bases de cette maison recouvrent en bonne partie celles d'une habitation d'époque romaine dont le plan était rectangulaire. Les côtés ont pu en être évalués, lors de l'exploration archéologique entreprise en 1909. La seule base

complète, orientée à l'est, mesurait quatre mètres. Une amorce du mur opposé permit d'évaluer à 4 mètres 75 les murs sud et nord, donc la longueur de la maison (fig. 2).

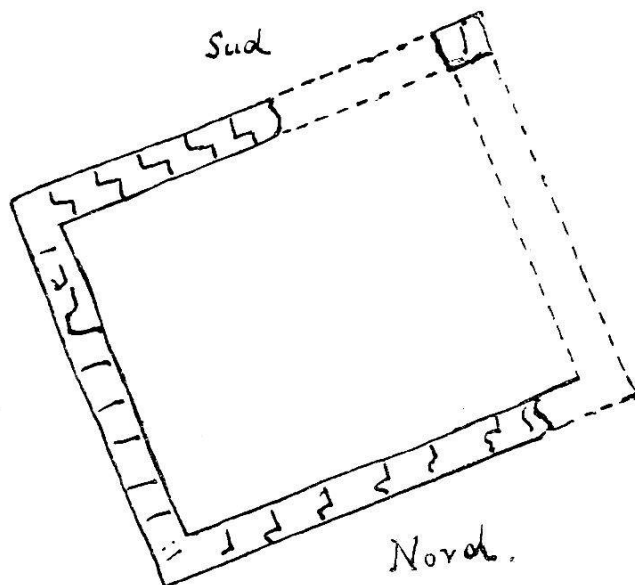


Fig. 2.

La couche archéologique à l'intérieur et à l'extérieur des murs mis au jour était tantôt à 1 mètre 50, tantôt à 1 mètre de profondeur.

La brique et la poterie émietlée y dominaient particulièrement.

En dehors du mur est, on rencontrait des couches de mâchefer.

A considérer la quantité de fragments de poterie que la couche archéologique recélait, on pouvait facilement conclure en même temps à l'habitation et à l'officine d'un artisan qui travaillait l'argile et même les métaux.

La quantité de mâchefer trouvée par couches dans le sol indiquait sans doute le voisinage du fourneau d'un industriel.

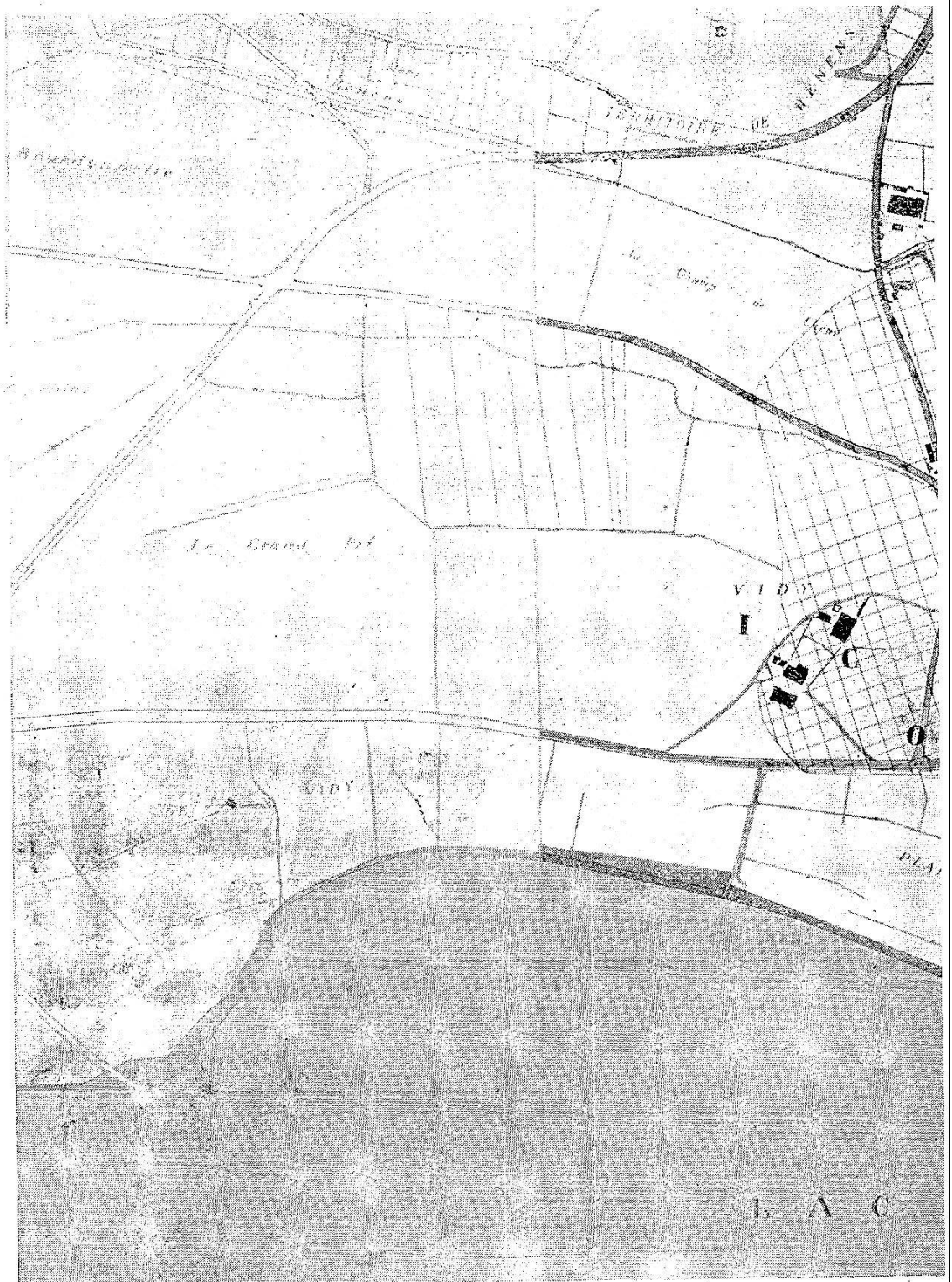
Les trouvailles réalisées à l'intérieur et à l'extérieur des murs, une fois suffisamment dégagées, furent assez maigres : une jolie épingle en bronze ouvragée au sommet, un

poids de tisserand, un carrelet de dallage, trois fragments de vases avec estampilles de potiers recueillis par M. Carrard étudiant, et c'est tout.

Le lieu où nous sommes fait partie, d'après le cadastre, des plaines de Cour. Si nous nous dirigeons de ce lieu droit vers le nord pour nous arrêter devant la ferme dite : *Les Plaines*, nous nous trouvons sur l'emplacement d'une autre habitation d'époque romaine (plan Q),

En avril 1912, les ouvriers employés par la commune pour l'établissement d'un collecteur mirent au jour trois amphores qui ne se laissèrent recueillir, il est vrai, qu'en mille morceaux. Sitôt après cette trouvaille, deux tranchées furent pratiquées à 1^m 25 de profondeur dans le sol de la route cantonale, en face de la ferme Curchod. Ces tranchées orientées d'après deux murs de base incomplets qu'on avait amorcés ne donnèrent lieu à aucune découverte d'objets ou de monnaies. Elles permirent, par contre, de nous donner une idée de la construction qui avait existé là. Les deux murs qu'on avait pu dégager, mais incomplètement, devaient se rejoindre au nord à angle droit : l'un orienté au nord-ouest mesurait environ 3 m. 50, l'autre à l'est, le plus long, comptait 4 mètres. Entre ces deux bases, un autre fragment de mur fut découvert, sans qu'on pût en déterminer les points d'attache. A voir ces vestiges de fondations soignées et régulières, larges d'au moins un demi-mètre, on ne pouvait leur refuser d'avoir appartenu à une maison « cossue » et confortable. Mais ce devait être encore ici la ferme plutôt que la maison de plaisance, la villa, telle qu'elle a sans doute existé, soit dans le domaine des Figuiers, soit à Champ d'Asile.

M. Louis Cruchet, ancien propriétaire de la campagne des Figuiers nous a mis au courant d'une intéressante découverte, qui fut réalisée en 1894 au nord-ouest de la ferme et des dépendances du dit domaine (plan M).



Carte archéologique de la contrée de Vidy, Bois de Vaud, Courmayeur
dessinateur au service de

Echelle : 1

A l'angle d'un mur d'époque romaine, large de 2 mètres et qu'on dut laisser intact, à cause de sa résistance aux atteintes de la pioche, on trouva un buste en pierre blanche, très bien conservé, de la taille d'un enfant de huit à dix ans. Comme on avait négligé de le mettre en lieu sûr, il fut tout simplement volé pendant une nuit, de sorte que les personnes appelées pour prononcer sur la signification et la valeur de l'objet durent se borner à en regretter la malheureuse disparition.

D'après les renseignements donnés par M. Cruchet, il s'agissait là, probablement, d'un morceau décoratif ayant couronné l'angle du mur auprès duquel il avait été trouvé et recueilli. Ce mur large d'environ 2 mètres, formé d'une pierre et d'un mastic très durs, semblait répondre aux limites d'une belle campagne.

Dans les mêmes parages et à la même époque, M. Louis Cruchet avait trouvé les vestiges d'une coulisse de la grosseur d'un chéneau de toit, donnant régulièrement, nous dit-il, l'eau d'un canon de fusil et recouverte d'une couche de marne dure de 1 mètre 50 d'épaisseur.

Cet aqueduc est, avec le mur de clôture et le fragment de statue que nous venons de signaler, un indice de plus en faveur de l'existence d'une villa dans le haut de la campagne des Figuiers.

Dans la partie de pays voisine aujourd'hui du cimetière de Montoie, il dut y avoir, durant les deux ou trois premiers siècles de notre ère, à cause de sa situation agréablement abritée et du tableau ravissant que lui offrent la campagne et le lac, tout un quartier de maisons privilégiées et de villas. Ce quartier situé à l'ouest de l'habitation de Champ d'Asile s'élevait, comme on peut s'en rendre compte encore aujourd'hui, en manière de terrasse ou d'esplanade. De là, le regard embrassait les plaines couvertes de pelouses et semées de bouquets d'arbres, puis comme plan de fond, la

belle nappe d'eau que le lac déploie en s'incurvant vers le sud-ouest.

Entre 1896 et 1900, M. Taillens découvrit en exploitant une gravière à l'ouest de l'habitation de Champ d'Asile des fondations de maisons dont une exploration méthodique pourrait donner lieu encore aujourd'hui à d'intéressants relevés de plan et nous réserver aussi des surprises. D'après les renseignements que nous a donnés M. Taillens sur place en février 1914, nous avons pu (voir la figure 3) relever un long pan de mur C C' dirigé nord-sud et un autre B B' orienté est-ouest. Mais ce ne sont là que de simples indications que des explorations futures permettront de vérifier.

Le même jour nous avons profité de situer le lieu d'une trouvaille importante réalisée par M. Taillens en 1896. Au

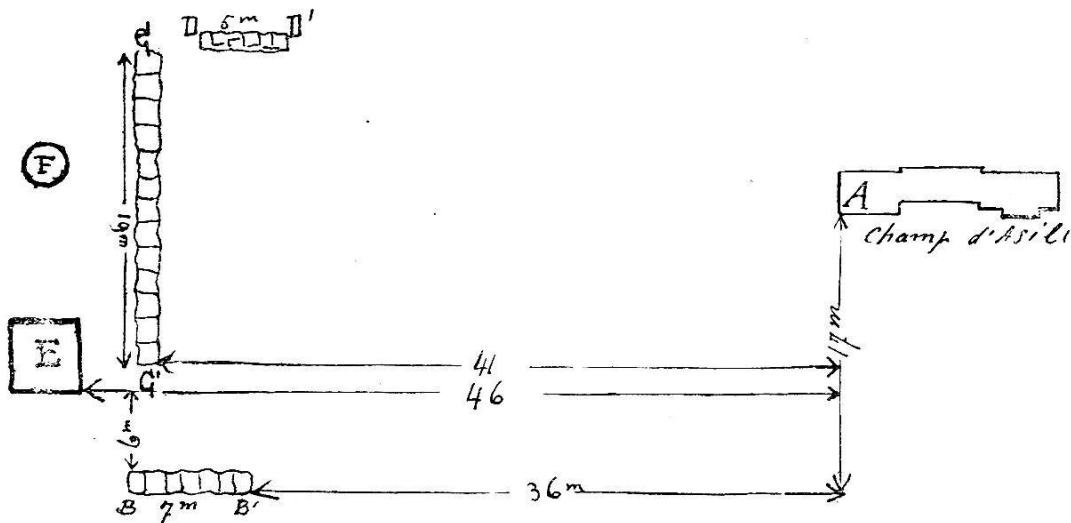


Fig. 3.

point F (fig. 3), à plus d'un mètre de profondeur dans le sable furent recueillis différents objets pêle-mêle, consistant en poteries fines, petits plats en terre rouge vernissée, verres, fioles, etc. Tout ce mobilier relevait, c'est certain, de quelque maison aisée.

En 1900, à une douzaine de mètres de la fouille précédente, M. Taillens découvrait (fig. 3, E) un sous-sol ou plutôt une partie de sous-sol de maison compris entre quatre

murs très solides ayant chacun environ quatre mètres de longueur. Ce n'est qu'à cinq mètres au moins de profondeur que le carrier les dégagea complètement dans le sable et qu'il put en évaluer la hauteur, qui était d'environ quatre mètres.

Un dallage en mortier très dur recouvrait le fond de ce sous-sol. Les murs étaient revêtus de stuc dont plusieurs fragments furent recueillis et remis au Musée cantonal.



Fig. 4.*

L'un de ceux-ci, le plus grand, portait en lettres cursives grecques une inscription faite au moyen d'une pointe.

La figure 4 représente au quart environ de sa grandeur ce morceau de stuc et le texte qui s'y trouvait gravé.

Cette inscription a été identifiée par M. A. de Molin, conservateur, avec celle qui porte le n° 2400 a du *corpus* des inscriptions latines de Pompéi. Il s'agit d'un vers qu'on peut lire dans les deux sens (*versus reciprocus*), reproduit, d'autre part, dans l'anthologie planudéenne (VI, 13) avec une variante qui fait que le cinquième mot, *IIIΓH* (source) est substitué à *IIIITA* (tromperie).

* La *Société vaudoise d'Histoire et d'Archéologie* a bien voulu se charger des frais d'illustration du présent travail.

L'inscription de Champ d'Asile offre une lacune à cet endroit même. En y intercalant le mot conforme au texte de Pompéï, l'inscription de Champ d'Asile s'énonce comme suit :

H(ΔH)MOI ΔΙΟΣ ΑΡΨΑ[ΙΛΑΤΑ]ΠΑΡΑ ΣΟΙ ΔΙΟΜ[ΗΛΗ]

Voici donc, ô Diomède, près de toi la tromperie de Zeus.

Comme le français a tenu et tient toujours une place d'honneur parmi les langues modernes, de même à Rome, depuis les derniers temps de la république déjà, le grec était la langue de prédilection des lettrés et des honnêtes gens.

La petite cité romaine de Vidy dut compter dès la fin du premier siècle un certain nombre de familles et de citoyens cultivés, quelques pédagogues d'ordre privé et même peut-être une école.

L'inscription de Champ d'Asile peut fort bien avoir été tracée par la main d'un élève.

Voilà en somme depuis 1896 les résultats que nous avons obtenus à la suite de nos explorations successives à Vidy et au Bois de Vaud.

Pendant cette période nous n'avons pas eu le bonheur de procéder à des fouilles sensationnelles qui nous eussent mis tout à coup en présence des ruines d'un temple ou d'un édifice important.

Au XVII^e et au XVIII^e siècles, Plantin d'abord, puis Loys de Bochat se sont intéressés à l'antique Lousonna. A leur époque encore, il devait exister presque à fleur de sol beaucoup de vestiges de murs et même quantité de pierres sculptées et de morceaux d'architecture ayant appartenu aux édifices de Vidy. Nous avons d'autant plus de raisons de le croire que Vidy en a livré encore au siècle passé. Le plus ancien catalogue du Musée cantonal cite des trouvailles du Bois de Vaud datant de 1804, soit :

Deux angles de chapiteau en marbre d'ordre corinthien, un fragment de colonne cannelée, un autre de marbre sculpté qui peut avoir fait partie d'un entablement.

En 1830, M. Jaccard **fils** livrait à nos collections un petit autel en marbre provenant du Bois de Vaud.

Au n° 3052 de notre ancien catalogue nous relevons cette note :

« Des fouilles furent faites en décembre 1862, dans le jardin en face de la chapelle de la Maladière, où se trouvent des restes de constructions romaines et entre autres des piliers de maçonnerie qui paraissent avoir supporté des colonnes. »

Nous avons dans la salle au plain-pied de l'ancien musée de la Cité deux importantes parties de corniche sculptée d'époque romaine. Elles proviennent de la Cathédrale et nous persistons à croire qu'avec d'autres blocs sculptés analogues qui sont encore à la base de cet édifice, elles ne peuvent se rapporter en dernière fin qu'aux monuments antiques de Vidy.

Dans la même salle se trouve aussi un chapiteau figurant une tête grotesque. Nous avons donné une note dans la *Revue* de septembre 1910 sur ce morceau d'architecture intéressant provenant de la Maladière.

En étudiant de près ces éléments épars d'architecture classique et en les comparant on doit arriver à leur attribuer forcément un même lieu d'origine.

Rappelons de l'ouvrage de Loys de Bochat ce passage qui doit nous faire réfléchir sur l'importance des monuments de Vidy :

« Des temples tels que ceux qui renferment des colonnes rondes et cannelées dont on a des chapiteaux entiers; des temples ornés de bas-reliefs où l'on voit des feuilles d'acanthé et des têtes de bélier ne sont pas l'ouvrage de peu d'années, etc. »

On voit par les écrits de Plantin et de Loys de Bochat que Vidy avait révélé et révélait encore bien des choses de nature à frapper les esprits curieux de l'origine et du passé de notre antique Lousonna.

Ce qui a manqué aux dissertations archéologiques de ces érudits c'est la précision. Les trouvailles y sont mentionnées très vaguement, aucune détermination de lieux ne les accompagne. Combien il eût été utile pour l'avenir d'avoir les points de repère qui les situaient.

Maintenant où oserait-on fixer avec le plus de probabilités la place des édifices auxquels appartiennent ces parties d'architecture ?

N'y aurait-il pas des chances de trouver encore aujourd'hui des restes de constructions importantes au bas de la campagne du Bois de Vaud, dans le voisinage et au nord des nouvelles maisons qui ont été alignées le long du chemin qu'on prend depuis la Chapelle des Lépreux pour se rendre à Chavannes ? Il y a à main droite et en retrait de ce chemin un talus assez élevé qui le côtoye sur une longueur d'environ cent mètres et dont la partie supérieure est plus ou moins nivelée en manière d'esplanade. Pour qui l'observe un moment, cette disposition du sol a quelque chose d'artificiel.

C'est non loin de cette partie du Bois de Vaud qu'on a d'ailleurs découvert des tombeaux sculptés, entre autres celui dans lequel le côté de la tête était fermé par le marbre dont l'inscription a consacré victorieusement, sur la place qu'elle occupait d'abord, le nom de notre ville : SOLI GENIO LVNÆ, etc.

Le vicus de Vidy a subi les invasions, le pillage et l'incendie des barbares à plus d'une reprise, sans doute. Tout le territoire dont il relève peut être considéré cependant jusqu'à la fin du IV^e siècle comme romain; mais depuis le VI^e

le pays est à la merci des barbares. Ils occupent le voisinage du bourg de Vidy, les uns dans la contrée de Renens, les autres dans la contrée de Saint-Sulpice. Ne sachant utiliser les matériaux de pierre d'une cité ruinée, et ne pouvant s'établir sur ses décombres, ils fixent non loin de ceux-ci, dans les lieux les plus commodes, leurs maisons de bois ou leurs cabanes.

C'est seulement par leurs cimetières que la trace de l'occupation de notre sol par les tribus germaniques s'est révélée à nous. Au midi et à peu de distance du château de Vidy se trouvait le cimetière de la tribu barbare établie dans le territoire de Renens (*finis runingorum*). A Saint-Sulpice, c'était l'important cimetière franc exploré de 1910 à 1912.

Depuis le III^e siècle jusqu'au V^e siècle, ce n'est que ruine et confusion dans le pays. Les envahisseurs, païens ou ariens, disputent féroce ment le sol aux anciens occupants gallo-romains, déjà en partie chrétiens. Mais une fois le pays relativement pacifié et la fusion réalisée entre le vainqueur et le vaincu, le christianisme s'impose partout. Une civilisation nouvelle s'annonce. La population se transforme peu à peu, de sorte que vers le X^e ou le XI^e siècle, devenue plus industrielle, elle sera en état de pouvoir et de savoir utiliser les matériaux de pierre provenant de maisons et d'édifices longtemps ruinés et abandonnés pour les approprier de nouveau à la construction d'habitations solides et durables.

C'est ainsi que la pierre antique des maisons simples ou luxueuses de Vidy, restée debout et hors du sol à l'état de ruine pendant des siècles, ne manqua pas d'être utilisée dès qu'on put en tirer parti pour bâtir ou continuer de bâtir la nouvelle ville établie sur les escarpements de la Louve et du Flon.

L'occupation romaine de Vidy, à en juger d'après les monnaies trouvées dans le sol, a dû cesser vers la fin du

IV^e siècle. Au dire de Ruchat, on doit y avoir recueilli des pièces de Valentinien et d'Honorius.

Rod. Blanchet rappelle que Plantin a signalé, le premier, le grand nombre de monnaies trouvées à Vidy. A l'époque où vivait Plantin la domination bernoise ne ménageait rien dans notre malheureux pays. Toutes ces monnaies, or, argent et bronze, au dire de Ruchat, sont allées enrichir le médaillier de la ville de Berne, grâce, ajoutons-le, à un de ces gestes de rapine dont l'opresseur était coutumier.

Il est très probable qu'aucune documentation n'a accompagné ces trouvailles dans le lieu où elles ont pris place à l'origine. Ce qui permet de le croire c'est que F.-L. Haller ne cite jamais Vidy en note de son catalogue descriptif des monnaies grecques et romaines du médaillier bernois, qu'il publia en 1829¹.

Depuis quelques années l'aspect de Cour et de Vidy s'est beaucoup modifié. On y a bâti nombre de maisons dont la silhouette ne cadre pas toujours avec le décor. Cette préoccupation d'ailleurs est une des moindres à Lausanne et dans les environs depuis tantôt une vingtaine d'années. Les horreurs de l'architecture moderne ne s'y comptent plus. Vidy et le Bois de Vaud, à part leurs antiques écluses à purin qu'il serait dans l'intérêt de l'hygiène de supprimer, conservent toujours, surtout au printemps, leur charme très particulier : de gracieux sites, de vastes pelouses semées de bouquets d'arbres et coupées de chemins parfois longtemps solitaires et silencieux.

Depuis aujourd'hui Vidy et Cour ne cessent de se déve-

¹ CATALOGUS NUMISMATUM VETERUM GRAECORUM ET LATINORUM..... QUAE EXSTANT IN MUSEO CIVITATIS BERNENSIS MDCCCXXIX. — Nous avons relevé dans ce catalogue un petit bronze de VALERIUS CARAUSIUS (page 355) provenant de Vidy, mais qui n'a rien de commun avec les trouvailles de Vidy dont parle Plantin.

lopper et de se peupler. Le mystère qui planait sur ce pays où le sol détenait et détient encore sans doute bien des témoins d'un passé lointain, disparaîtra au fur et à mesure que la pelle et la pioche les expulsera au profit de l'occupation nouvelle, qui, à son tour, subira l'œuvre destructrice des siècles futurs.

Avant que les chantiers d'entrepreneurs mettent sérieusement en péril tout ce qu'il serait intéressant de recueillir du sol de Vidy, il est encore temps d'aviser à des moyens de préservation que l'autorité communale pourrait appliquer aux avis d'enquête qui précèdent les constructions nouvelles.

Une société spécialement constituée en vue d'assumer les frais d'explorations méthodiques des lieux serait aussi un excellent moyen de prévenir les dangers possibles de sabotage dans l'antique territoire qui vient de nous occuper.

Julien GRUAZ.

LE CERCLE DE LA RUE DE BOURG fondé en 1761¹.

Les cercles où l'on cause et où l'on joue n'ont plus la vogue d'antan, c'est un fait acquis et qui s'explique aisément par les conditions de la vie moderne. D'aucuns leur préféreraient le café ou la brasserie; d'autres, fatigués de leurs courses ou de leurs occupations quotidiennes, ont hâte de gagner leur chez soi au terme d'une journée de labeur, pour passer en famille, ou avec des amis, leurs heures de loisir. Ceux qui fréquentent encore régulièrement un cercle sont plus attirés par la lecture des journaux et des périodiques illustrés que

¹ Communication faite à la Société d'histoire de la Suisse romande, réunie à Morges le 12 juin 1913.